

En défense de nos valeurs républicaines,

Faisons sa fête au virus sécuritaire

Samedi 27 Février, 14h, place Coimbra à Poitiers

Depuis le 21 novembre 2021, c'est la 8^{ème} **manifestation** organisée à Poitiers par une vaste coordination d'associations en réponse à la multiplication sans précédent de lois et décrets répressifs et liberticides qui menacent notre démocratie dans ses fondements.

Le pouvoir minimise ou nie l'existence de violences policières et protège le plus possible les auteurs coupables de tels actes. **Il entrave les libertés d'informer et d'être informé, les libertés d'expression, d'association, de manifestation, bref il cherche à étouffer toutes les contestations.**

Dans le même temps, **ce même pouvoir s'engage dans une vaste offensive liberticide pour instaurer la surveillance de masse et l'extension continue de l'appareil sécuritaire.**

Tout ceci se met en place par touches successives et nous glissons lentement mais sûrement vers un régime autoritaire. La liste des décisions déjà prises ou programmées est révélatrice et très inquiétante ; pour s'en convaincre, *voir le bref récapitulatif des décisions déjà prises ou projetées en annexe du texte.*

Cette obsession sécuritaire et liberticide du gouvernement français est dénoncée par les instances internationales, Nations unies et Parlement européen en tête, décriée par la défenseure des droits et la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Le pouvoir cherche à nous décourager, mais il n'y parviendra pas !

Nous nous opposerons fermement à cette dérive autoritaire jusqu'au **RETRAIT**

De la proposition de loi Sécurité Globale

Du projet de loi confortant les principes républicains

Du Schéma national du maintien de l'Ordre (SNMO)

Des 3 décrets de décembre 2020 sur l'extension des fichiers de police

Signataires de l'appel :

Petit récapitulatif des atteintes aux libertés et droits fondamentaux depuis l'élection d'Emmanuel Macron

2017 :

- **les principales dispositions dérogatoires aux droits fondamentaux et libertés essentielles prises dans le cadre de l'Etat d'urgence post attentats terroristes de 2015 passent dans le droit commun** : MORALITE se méfier comme de la peste des états d'urgence.

2018 :

- **la loi asile et immigration**
- **recul du droit à l'information avec deux textes qui s'en prennent à la liberté d'expression : loi sur le secret des affaires et loi sur les «fakes news».**

2019 :

- **la loi anti casseurs** qui restreint le droit de manifester
- **pendant la mobilisation des Gilets Jaunes**, la gestion catastrophique du maintien de l'ordre avec des violences policières comme jamais sous la 5^{ème} République et des condamnations pénales ultra-rapides et très sévères pour les manifestants arrêtés

2020 :

- **état d'urgence sanitaire**, avec ses mesures de restriction des libertés d'une population entière décidées par quelques-uns (le très opaque conseil de défense) sans réelle concertation et débats parlementaires et sans cogestion avec les territoires et leurs élus.
- **la Loi de Programmation de la Recherche Publique** qui remet en cause les libertés universitaires et tente d'empêcher toute contestation avec la création d'un « délit d'entrave » visant à éviter les occupations d'universités.
- **le nouveau Schéma national du maintien de l'Ordre (SNMO)**
- **les 3 décrets de décembre portant sur l'extension des fichiers de police** organisant un fichage massif de la population et un contrôle de toutes les opinions

Et maintenant début 2021, (nous ne sommes qu'en février, que nous réserve le reste de l'année ?)

- **la proposition de loi dite « sécurité globale »** avec ses remises en cause des libertés d'expression, d'information, de manifestation et qui à défaut de sécurité globale fait un pas de plus vers la surveillance globale et creuse encore le fossé entre les citoyens et les forces de l'ordre. Elle poursuit son cheminement au parlement avant d'être entérinée par une majorité godillot
- **le projet de loi «sur le séparatisme renommé» «sur le renforcement des principes républicains» !!!** lui aussi en cours de discussion au parlement
- **la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'en Juin (au moins)**
- **le Beauvau de la sécurité pour soi-disant recréer du dialogue entre la population et les forces de l'ordre** ouvert aux syndicats policiers mais pas aux principaux acteurs et représentants de la société civile.
- Les nouvelles et incroyables **menaces proférées par la ministre D. Vidal contre la liberté de la recherche universitaire** au nom de la lutte contre l'islamo-gauchisme, un nouvel ennemi intérieur créé de toute pièce pour détourner l'attention des citoyens afin qu'ils ne se focalisent pas sur des problèmes autrement plus importants face auxquels le gouvernement peine à trouver des réponses satisfaisantes.

Pour 2022, déjà annoncé, **une future loi de programmation de la sécurité intérieure**, encore une !